

ASAMLA

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 JUIN 2017

Présents : Hervé Divet - Hélène Lambert- Dominique Armant - Monique Normant - Bernard Meslé - Colette Le Pollotec - Françoise Oheix - Charles Moigneteau - Agnès Chirol - Cécile Choblet .

Excusés : Yacin Abdillahi - Danielle Leguen - Françoise Chailleux - Marie Claude Leborgne - Annick Allain;

Directeur : Cédric Gratton.

Déléguée du personnel : Ana Panchout

Auditeur : Yves Hamon.

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ 2016

L'activité de l'Asamla en 2016 est globalement stable avec de petites variations dans le volume des interventions dans les secteurs de la Santé, du Social et de l'Éducation.

Activité dans le domaine de la Santé

- Le tassement observé (- 290 heures) est lié à la moindre disponibilité des interprètes pour le CHU de Nantes du fait de l'augmentation du nombre de nos interventions sur St Saint-Nazaire , augmentées des temps de trajet, et de moyens en personnel constant.

- Les langues les plus demandées à l'hôpital sont le Russe, le Roumain et l'Arabe avec quelques spécificités entre les établissements : pré -domination du russe à St Jacques du roumain à la PASS .

Activité dans le domaine du Social

- L'augmentation (+ 400 heures) est liée pour une grande partie aux sollicitations de l'OFII (Office Français pour l'Immigration et l'Intégration) .
Le coût des nos interventions à l'OFII est facturé d'où l'embauche d'une quatrième interprète en arabe du fait de la forte demande.

Le marché public obtenu pour ces interventions viendra à échéance fin 2017. L'Asamla devra alors se porter candidat pour un nouveau marché public .

A noter que la directrice de l'OFII a fait part de sa satisfaction de notre partenariat.

- L'augmentation de l'activité est également liée aux demandes du conseil départemental : Une permanence supplémentaire (4ème) a été ouverte au centre Chaptal pour répondre aux besoins
Les interventions dans les centres médico-sociaux et la Protection Maternelle et Infantile sont également en augmentation.

- Les langues les plus demandées dans le domaine social sont l'Arabe, le Roumain et le Russe.

Activité dans le domaine de l'Éducation

- Elle a évolué en baisse (-77 heures). Le travail engagé avec succès par la commission Éducation depuis bientôt un an commence à se porter ses fruits : le nombre de sollicitations de la part des établissements scolaires sur Nantes est en augmentation depuis janvier 2017.

- La langue la plus demandée reste le turc du fait de l'importance de la communauté turque à Chateaubriant.

Les activités collectives

Les interventions dans le cadre des actions collectives restent stables et représentent 27 % de l'activité.

SPÉCIFICITÉS DE L'ACTIVITÉ DE L'ASAMLA

L'activité de l'Asamla est déterminée par ses moyens budgétaires . Ceux-ci recouvre une grande diversité de statuts pour la mise en œuvre de ses missions et des relations complexes avec ses partenaires.

Sa capacité d'intervention résulte majoritairement des dispositifs publics qui la financent :

- financement public de fonctionnement
- marché public (AFII)-
- et des ressources liées à la facturation de statut privé.

Pour augmenter sa capacité d'intervention l'Asamla ne peut compter actuellement sur l'État ni sur le public auquel elle s'adresse du fait de sa pauvreté. Elle doit trouver d'autres ressources (fondation, fonds européens...) et surtout être vigilant sur les nouvelles technologies . L'interprétariat téléphonique peut constituer à cet égard une nouvelle source de revenus.

Les dispositifs publics s'adressent à des destinataires différents dont certains sont prioritaires (migrants actuellement). Pour s'assurer que l'argent versé va au bon destinataire il nous est de plus en plus souvent réclamé des éléments d'identification des bénéficiaires de nos actions.

Or il n'est pas possible à l'Asamla d'y répondre du fait du contexte où s'exerce les interventions des interprètes : domaine médical avec l'impératif du secret médical et domaine social soumis à la même éthique .

Dans le fichier de l'Asamla ne figurent que deux indicateurs, celui de premier contact (lieu- service) ou de suivi.

L'Asamla a toujours mené son projet associatif en partenariat avec les pouvoirs publics et est reconnue pour cela. Il reste à s'assurer qu'il reste en cohérence avec son éthique lorsqu'il doit rendre compte de ses actions pour mieux les valoriser.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Conformément aux statuts de l'association 1/3 des administrateurs sont déclarés sortants :
Yacin Abdillahi - Françoise Chailleux - Dominique Armant - Agnès Chirol - Annick Allain .

Ces personnes ont la possibilité de se représenter.

- Deux personnes se porteront candidats lors de l'assemblée Générale :
Yves HAMON
Chantale GUINARD

MONTANT DES ADHÉSIONS

Le conseil d'administration décide à l'unanimité du montant des adhésions , soit :

Adhérent : 20 €
Soutien : 40 €

Un quitus sera remis à chaque adhérent.

